

Listen to this article

L’expiation du péché peut être considérée de deux points de vue distincts. Avant tout, la satisfaction de la justice divine en ce qui concerne le péché Adamique est nécessaire. Le décret du Juge Suprême de l’univers – que la race humaine doit mourir – fut édicté à cause de la désobéissance d’Adam ; et nul ne peut être libéré de la mort jusqu’à ce que ce décret soit révoqué et ses exigences respectées. Cependant, l’annulation de ce décret de la Justice ne rendra pas, à l’instant, l’homme parfait.

Si un homme était mis en prison pour quelque faute, et qu’après dix années, quelqu’un fasse réparation en réglant ce qu’il doit et en se conformant aux exigences de la loi, alors le prisonnier serait relâché – la justice étant satisfaite. Mais la libération de l’emprisonnement ne redonnerait pas au prisonnier une vue correcte, ses dents, ses cheveux et sa santé, ou tout ce qui a pu être perdu ou impacté durant sa détention. De même, quoique la satisfaction de la justice puisse être accomplie pour l’humanité, celle-ci ne sera pas, au moment de son réveil de la tombe, exempte des marques que le péché lui a imprégnées.

Alors, la défaveur divine ne reposera plus sur le monde parce que le prix pour la libération de l’homme aura été payé. Mais l’humanité, au début de l’Âge Millénaire, sera encore affectée des tares résultant de la chute. L’œuvre de cet Âge consistera à restaurer la race humaine, à la relever des imperfections et des faiblesses. L’homme recevra de l’aide pour se relever de sa condition déchue, parce que la justice aura été satisfaite.

Le monde sera entre les mains de Christ, qui l’a acheté par le sacrifice de sa propre vie. Nous devons garder à l’esprit que la satisfaction de la justice n’entraîne pas la restitution de la perfection, mais cette satisfaction judiciaire consiste uniquement à détourner la défaveur de Dieu et annuler la peine de mort. Cela donne la possibilité à l’homme d’être restauré en faveur auprès de Dieu – et d’être amené à une

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

condition digne de l'acceptation divine à la fin du Millénium.

En ce qui concerne la satisfaction de la justice divine, qui doit avoir lieu avant que la Nouvelle Alliance puisse être inaugurée, elle inclut non seulement une satisfaction pour le péché Adamique, mais elle englobe également une partie des péchés partiellement volontaires ainsi que la satisfaction de certaines injustices flagrantes commises par les hommes alors qu'ils avaient connaissance d'une meilleure voie, et étaient en partie responsables de leurs paroles et de leurs actes injustes. Jusqu'à un certain point, ils étaient dans l'ignorance, mais souvent ils agissaient délibérément, et la justice exigera une contrepartie proportionnelle au degré de responsabilité.

Les comptes de l'Âge Judaïque

A la fin de l'Âge Judaïque, Dieu a demandé des comptes à la nation d'Israël, l'un des temps d'épreuves les plus terribles que le monde ait jamais connu. Jésus avait déclaré, au sujet de cet Âge et de la génération d'alors, que Dieu exigerait une expiation pour tout le sang innocent versé depuis le temps d'Abel jusqu'alors – Matthieu 23 : 34-36.

Ces péchés partiellement volontaires ne sont pas pleinement couverts par l'Offrande pour le Péché. En proportion du côté volontaire, il devra y avoir une expiation au travers d'une punition. Ces péchés et ces offenses sont montrés comme étant placés sur la classe du bouc pour Azazel – la Grande Multitude. Dans le grand Antitype qui va bientôt s'accomplir, cette classe pourra souffrir pour certains des péchés volontaires du monde – et tout particulièrement pour les péchés de Babylone. Tout le sang des saints de Dieu, depuis le début de cet Âge de l'Évangile, sera redemandé à la génération présente dans un *« temps de détresse tel qu'il n'y en a jamais eu auparavant. »* – Daniel 12 : 1.

Les martyrs du passé – *« les âmes sous l'autel »* (Apocalypse 6 : 9) – sont représentés symboliquement comme criant d'une voix forte pour réclamer justice, disant : *« Jusques à quand, Maître saint et véritable, tarde-tu à juger, et à tirer vengeance de notre sang sur les habitants de la terre ? »* Il leur fut dit d'attendre jusqu'à ce que tous leurs frères soient pareillement tués, afin qu'ils soient tous vengés. – Apocalypse 6 : 9-11.

Les comptes de l’Âge de l’Évangile

De ce qui précède, nous voyons qu’à la fin de cet Âge de l’Évangile il y aura un autre règlement de comptes. Un temps de détresse tel qu’il n’y en a jamais eu de semblable depuis que les nations existent et qu’il n’y en aura plus jamais de semblable vient bientôt (Matthieu 24 : 21, 22). Ceci est représenté avec force dans de nombreuses prophéties des Écritures. Notre Seigneur est maintenant à nouveau présent, comme grand Juge, et les nuages de tempête s’amoncellent rapidement en ce Jour de sa présence royale.

Certains pourraient demander : Pourquoi exiger, à la fin de ces Âges, la pleine rétribution pour tout le mal commis durant ceux-ci – l’Âge de l’Évangile et le précédent, depuis le temps où le sang du juste Abel, a été répandu, jusqu’à maintenant ? Nous répondons : Parce que c’est à la fin de chaque Âge que la lumière est la plus grande, et parce que ceux qui pèchent contre une telle lumière sont dignes d’un jugement plus sévère que de semblables coupables qui ont vécu auparavant mais qui ont eu moins de lumière. L’argument scriptural est le suivant : Approuver le mal du passé à la lumière présente, accroît la responsabilité et mérite les calamités pour la totalité.

Il n’est point besoin de chercher très loin pour voir ces iniquités ou ces injustices aujourd’hui dans le monde, et notamment parmi la chrétienté. Il y a une lumière considérable qui brille maintenant sur le monde entier, et tout particulièrement dans les parties civilisées du monde. Les principes de justice établis dans la Loi Judaïque, et par la suite amplifiés par le Seigneur et les Apôtres, ont éclairé les esprits du public en général à l’égard de la justice et de l’injustice, du vrai et du faux, du bien et du mal, de telle sorte qu’il n’y a jamais eu de génération aussi responsable que celle d’à présent.

En dépit de cette augmentation de la connaissance, et en dépit du fait que des iniquités flagrantes prévalent dans le monde, nous trouvons comparativement peu de personnes désireuses de faire quoi que ce soit en direction d’un réajustement ou d’un rééquilibrage des affaires du monde, qu’elles soient financières, sociales ou religieuses. Au contraire, il semble que la majorité de ceux qui possèdent des avantages désirent plutôt les conserver, même s’ils reconnaissent qu’ils sont

injustes et illégitimes.

Nous remarquons également qu'une grande partie du mal qui a été fait aux saints du Seigneur dans le passé n'a pas reçu la punition méritée. Les grands systèmes qui ont persécuté la véritable Église au nom de Christ ont agi et prospéré, mais n'ont pas encore reçu leur juste récompense ou rétribution. Dans le trouble terrible qui arrive bientôt, Babylone la grande sombrera, telle une meule de pierre jetée dans la mer, tandis que la main de chaque homme se tournera contre son prochain dans l'anarchie, qu'il n'y aura *« point de paix pour celui qui sort, ni pour celui qui entre. »* – Zacharie 8 : 10.

L'expiation légale par la classe du bouc pour Azazel

Mais il semble que l'expiation légale de ces péchés doive être accomplie par la classe du bouc pour Azazel, comme cela est montré dans le type (Lévitique 16 : 20-22). Israël représente ici le monde. Dans ce type relatif à la classe du bouc pour Azazel, le Seigneur nous illustre l'envoi de la Grande Multitude dans le désert de l'isolement et de la persécution. Cette classe, après la consécration, n'est pas disposée à sortir volontairement *« hors du camp, et porter l'opprobre »* de Christ. Ses membres n'ont pas de part dans l'Offrande pour le Péché, mais il leur sera permis, ou plutôt ils seront forcés à porter le poids de certains des péchés volontaires du monde, et ainsi, mourir quant au monde afin que leur être spirituel puisse être sauvé au Jour du Seigneur Jésus.

Cette classe, particulièrement nombreuse de nos jours, sera livrée à l'Adversaire pour souffrir dans ce grand temps de détresse. Ceux qui surmonteront fidèlement et loyalement ces tribulations, seront comptés comme vainqueurs et recevront les palmes de la victoire, comme cela nous est montré en Apocalypse 7. Ils auront le privilège de participer au festin des noces de l'Agneau, et d'être des serviteurs honorables de l'Épouse de Christ. S'ils échouent dans ces tribulations, et manquent de laver leurs robes souillées dans le sang de l'Agneau, alors ils auront part à la Seconde Mort.

Le Petit Troupeau, la classe du bouc de l'Eternel, les sacrificateurs fidèles, échapperont à ce grand temps d'épreuves. Les membres de la Grande Multitude n'y

échapperont pas, mais y prendront part. Ils sortiront de cette épreuve avec leurs robes lavées, blanchies dans le sang de l'Agneau. Ce ne sont pas leurs souffrances qui laveront leurs robes, mais c'est au travers de celles-ci qu'ils apprendront à apprécier, comme jamais auparavant, leur relation à l'Agneau de Dieu et à son mérite expiatoire, et par la foi il leur sera permis d'appliquer cela à leur propre purification. Considérant les expériences de ces enfants de Dieu, qui arriveront bientôt, manifestons d'autant plus notre amour pour le Seigneur, et cherchons encore plus à donner nos vies fidèlement au service de notre Roi et de la Maison de la Foi.

Jésus seul assure la rançon

Il ne serait pas correct de dire que la classe du bouc pour Azazel assure l'expiation pour le péché et rend ainsi possible à une certaine partie de l'humanité d'être ramenée de la tombe. La tombe représente la punition pour la transgression d'Adam, et cette punition s'est transmise à tous les enfants d'Adam par hérédité. L'Apôtre dit que *« comme par un seul homme le péché* [désobéissance] *est entré dans le monde, et par le* [en résultat du] *péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes. »* – Romains 5 : 12.

Seule la mort de Jésus peut annuler le péché d'Adam. Lui seul est le Rédempteur, Celui qui rachète. Il a donné sa vie pour la vie du père Adam, et a ainsi offert une satisfaction pour les péchés du monde entier. Ceux pour qui Jésus se fait l'Avocat, en tant que membres de son Corps, Lui sont associés et identifiés à Lui dans son œuvre, non pas par la vertu de leur propre mérite, mais parce qu'ils sont *« acceptés dans le Bien-aimé »*. Ceux-ci sont montrés dans les Écritures comme ayant quelque chose à voir avec l'annulation du *« péché du monde »* en raison de leur association avec la Tête. La Grande Multitude n'a absolument rien à voir avec l'annulation du péché du monde.

La responsabilité pour les péchés contre la lumière

« Le péché du monde » (Jean 1 : 29) est le péché d'Adam ; mais en plus du péché Adamique qui a touché la race à cause de la chute, il y a d'autres péchés. On peut supposer qu'au cours de chaque Âge, il y a eu des péchés commis contre une

certaine mesure de lumière. Mais les pécheurs n’étaient pas engendrés du saint Esprit, et donc leurs péchés contre la lumière n’impliquent pas la Seconde Mort.

Néanmoins, quelle que soit la mesure de lumière et de connaissance, ils étaient aussi responsables. Et alors que Jésus est mort pour que tous aient la possibilité d’être relevés de la tombe et obtenir la vie parfaite, toutefois, Il n’est pas mort pour les péchés individuels commis contre la lumière. Car les individus sont eux-mêmes responsables pour de tels péchés.

Dans le cas de la classe de l’Église, les pécheurs volontaires seront retranchés de la vie. L’Apôtre Paul dit que certains sont livrés à Satan pour la destruction de la chair afin que l’esprit soit sauvé. Tout péché volontaire, peu importe par qui ou quand il a été commis, doit être compensé par une punition ou par la mort du pécheur.

Les péchés qui ne sont pas couverts par le sacrifice de Christ

Nulle autre chose que le péché d’Adam n’est expiée par la mort de Christ. Mais d’autres péchés, portant une responsabilité directe, les péchés contre la lumière, doivent aussi être régularisés. Dans les temps anciens, le peuple de Dieu a été amèrement persécuté. Et ceux qui ont été persécutés, ont été obligés de vivre dans des cavernes et dans les antres de la terre (Hébreux 11 : 32-40). Ces transgressions, commises avec un certain degré de lumière, doivent aussi être régularisées par les transgresseurs.

La providence de Dieu a demandé des comptes aux Juifs à la fin de l’Âge Judaïque. Une colère extrême s’est abattue sur eux. Nous comprenons que les comptes ont été réglés en l’an 70 de notre ère. Dieu s’est comporté à l’égard d’autres nations d’une manière similaire – mais pas exactement pareille, parce que ces nations n’étaient pas en relation d’alliance avec Lui comme l’étaient les Israélites.

Revenant à l’Âge de l’Évangile, de nombreux péchés ont été commis qui ne peuvent, en aucune manière, être couverts par le sacrifice de Christ – les péchés à l’encontre d’une mesure de lumière et de connaissance. Selon les paroles du Seigneur, le plus important de tous ces péchés est celui qui est commis contre son peuple. Il a déclaré que celui qui ferait du tort à l’un de ces *« petits »* qui croient en Lui, serait puni, et que quiconque donnerait seulement *« un verre d’eau froide »* à

l'un de ceux-là serait récompensé. – Matthieu 18 : 6 ; 10 : 42.

Nous lisons les terribles atrocités qui ont été commises à l'encontre des saints durant les Âges des ténèbres. Ils ont été couverts de goudron et brûlés ; on les a livrés en pâture aux bêtes sauvages, leurs pauvres corps mis en pièces. Ils ont été torturés d'innombrables manières. Nous pouvons raisonnablement assurer que quelque châtiment est réservé à ceux qui ont commis de telles atrocités. Mais le Seigneur nous a dit que nous ne devons pas juger avant l'heure. Au temps donné, nous serons établis juges du monde. Actuellement, nous devons nous tourner vers le Seigneur et attendre son jugement.

Le bouc pour Azazel antitypique

Les Écritures indiquent que comme il y eut un temps de rétribution pour les Juifs qui culmina en l'an 70, il y aura, de la même manière, un temps de règlement des comptes pour les nations qui se disent chrétiennes. Quelle que soit la mesure où elles se sont prêtées à l'injustice, quelle que soit la mesure où elles ont péché contre la lumière, elles sont responsables. Nous ne connaissons pas la mesure de leur responsabilité – Dieu le sait ! Mais dans ce temps d'épreuves, Dieu mettra en ordre toutes ces choses afin que la Nouvelle Dispensation soit libre de tout compte – pour qu'il n'y ait rien qui puisse peser sur l'humanité. Les péchés commis par une nation seront expiés par la nation. Mais bien entendu, de même que les individus ont souffert à cause de leurs mauvaises actions, de même, les individus vont souffrir dans cette expiation.

Comment Dieu va-t-Il faire le décompte des injustices qu'Il souhaite annuler, pour que le monde ait une ardoise vierge ? Nous répondons que la Grande Multitude aura part à cette épreuve. Comme elle ne mérite pas réellement d'avoir part à l'épreuve, dans le sens d'avoir mérité la colère divine, tout ce qu'elle souffrira, sera dans une certaine mesure, une souffrance dont le mérite s'appliquera à d'autres. Ce n'est pas une punition que de faire partie de la classe de la Grande Multitude. La Grande Multitude sera une classe grandement bénie. Ses membres ne seront pas assis sur le Trône, mais ils serviront devant le Trône ; mais ils n'obtiendront pas la nature divine. La classe du Petit Troupeau obtiendra la grande récompense d'être associée avec le Maître, cohéritière avec Lui dans le Royaume. L'autre classe obtiendra une

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

récompense sur un plan spirituel inférieur – sur un plan spirituel parce qu’ils sont également engendrés de l’Esprit.

En ce qui concerne les membres de la Grande Multitude, le fait que Dieu leur permette de prendre part dans l’épreuve à la fin de cet Âge servira à leur propre développement. Leur Alliance était une alliance jusqu’à la mort ; et à moins qu’ils ne perdent leurs vies dans l’obéissance au Seigneur, à moins qu’ils ne se trouvent être fidèles jusqu’à la mort, ils ne peuvent être dignes d’aucune position de vie sur un plan quelconque. En conséquence, il sera à leur propre avantage de souffrir en ce temps. Il est dit qu’ils souffrent pour les iniquités, pour les péchés et les transgressions du monde, en tant que bouc émissaire antitypique pour Azazel (Lévitique 16 : 21, 22 ; voir également les Figures du Tabernacle). Au lieu de permettre que le mérite de la Grande Multitude soit vain, le Seigneur le prend en compte pour compenser les péchés volontaires du monde.

WT1914 p5462